



Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:  
(FDS) 7/10/2024  
803 Chain & Cable Lube

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Identité du produit** 803 Chain & Cable Lube  
**Autres noms** 803 Lubrifiant pour chaînes et câbles  
**Identificateur de formule unique**

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations prévues et utilisations déconseillées** Voir la fiche technique

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Nom de la société** Southwestern Petroleum Lubricants LLC  
3401 Quorum Drive, Suite 360  
Fort Worth, Texas 76137  
**Service clientèle:** 1+734 930-0009

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Secours

#### Téléphone No

|                 |  |  |
|-----------------|--|--|
| Polluxstraat 11 | Telefoon:  | +31 (13) 785 49 40                                     |
| 5047 RA Tilburg | GSM:   | +31 (6) 150 230 19                                     |
| The Netherlands | E-mail:  | <a href="mailto:info@stratson.nl">info@stratson.nl</a> |
| Homepage:       | <a href="http://www.stratson.nl">www.stratson.nl</a>       |  |
| SWEPCO lubes:   | <a href="http://www.swepcolube.com">www.swepcolube.com</a> |  |

## 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]



Aérosol inflammable, catégorie 1; Aérosol extrêmement inflammable.

H222

H229

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878 modifiant les règlements UE 2015/830 et (CE) n° 1907/2006



)

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

## 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

## 3. Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges



Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:  
(FDS) 7/10/2024  
803 Chain & Cable Lube

Si le produit contient des substances présentant un danger selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP / SGH], elles sont répertoriées ci-dessous.

| Ingrédient/Désignations chimiques   | Poids % | Classification CE N° 1272/2008           | Remarques *            |
|---|---------|--|------------------------|
| Distillats (pétrole), hydrotraités naphthéniques lourds ; Huile de base-non spécifiée<br>Numéro CAS: 64742-52-5<br>Numéro CE 265-155-0<br>Numéro d'index: 649-465-00-7<br>REACH #: 01-2119467170-45 | 65 - 85 | Non Classé                               | L <sup>^</sup> CLP 3.1 |
| Distillats légers (pétrole), hydrotraités<br>Numéro CAS: 64742-47-8<br>Numéro CE 265-149-8<br>Numéro d'index: 649-422-00-2<br>REACH #: 01-2119456620-43-x   | 10 - 20 | Danger par aspiration, catégorie 1; H304 | H <sup>^</sup> CLP 3.1 |
| Monooléate de sorbitan, éthoxylé<br>Numéro CAS: 9005-65-6<br>Numéro CE 500-019-9  | 1 - 4   | Non Classé                               |                        |

<sup>^</sup>CLP<sup>31</sup> EC No. 1272/2008 1.1.3.1.

\*PBT/vPvB - Substance PBT ou vPvB

L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

## 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Généralités** En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**Inhalation** Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

**Contact avec les yeux** Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

**Contact avec la peau** Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

**Ingestion** En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin.



Garder au repos. NE PAS faire vomir.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Résumé** Traiter de manière symptomatique L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. Voir la section 2 pour plus de détails.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Remarques au médecin** Traiter de manière symptomatique EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin. NE PAS faire vomir.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO<sup>2</sup>, poudres, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: A ne pas utiliser: jet d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux :Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Ne pas respirer les brouillards, vapeurs, aérosols.



Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive équipé d'un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage suivant immédiatement l'incendie. Ne pas fumer.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Ne pas respirer les brouillards, vapeurs, aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ventiler les locaux et éviter d'inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans la rubrique 8.

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités



compétentes selon les procédures réglementaires.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés. Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

### 7. Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matières incompatibles : Agents oxydants et acides forts.

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible

### 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Exposition

| N° CAS     | Ingrédient  | La source                       | Valeur                 |
|------------|---|---------------------------------|------------------------|
| 9005-65-6  | Monooléate de sorbitan, éthoxylé  | ACGIH                           | ---                    |
|            |   | Exposition locale au DNEL       | ---                    |
|            |   | Exposition systématique au DNEL | ---                    |
|            |   | National                        | ---                    |
| 64742-47-8 | Distillats légers (pétrole), hydrotraités   | ACGIH                           | ---                    |
|            |   | Exposition locale au DNEL       | ---                    |
|            |   | Exposition systématique au DNEL | ---                    |
|            |   | National                        | ---                    |
| 64742-52-5 | Distillats (pétrole), hydrotraités naphthéniques lourds ; Huile de base-non spécifiée | ACGIH                           | ---                    |
|            |   | Exposition locale au DNEL       | 5.58 mg/m <sup>3</sup> |



Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:  
(FDS) 7/10/2024  
803 Chain & Cable Lube

| N° CAS | Ingrédient | La source                       | Valeur |
|--------|------------|---------------------------------|--------|
|        |            | Exposition systématique au DNEL | ---    |
|        |            | National                        | ---    |

Contient de l'huile minérale. Les limites d'exposition pour les brouillards d'huile sont 5 mg / m3 OSHA PEL et 5 mg / m3 ACGIH.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <b>Respiratoire</b>                | Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.<br><br>Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé. |
| <b>Yeux</b>                        | Lunettes de sécurité de protection recommandées   |
| <b>Peau</b>                        | Eviter le contact avec la peau.   |
| <b>Contrôles d'ingénierie</b>      | Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.   |
| <b>Autres pratiques de travail</b> | Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.  |

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |  |
|--|--|
| <b>État physique</b>                               | Aérosol pressurisé distribué sous forme de brouillard. |
| <b>Couleur</b>                                     | Noir épais   |
| <b>Odeur</b>                                       | Légère odeur de solvant de pétrole                     |
| <b>Point de fusion / point de congélation (°C)</b> | -5C  |



|   |   |
|---|---|
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)                | 42F   |
| Inflammabilité (solide, gaz)  | Aucune information disponible   |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | <b>Limite inférieure d'explosivité :1.9</b><br><b>Limite supérieure d'explosivité:9.5</b> |
| Point d'éclair  | °F °C, Méthode d'essai : (Fermer la tasse)  |
| Température d'auto-inflammation (°C)                                      | 240C  |
| Température de dégradation (°C)   | Non mesuré  |
| pH  | Non mesuré  |
| Viscosité (cSt)   | Non mesuré  |
| Solubilité dans l'eau   | Non miscible dans l'eau.  |
| Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)                       | Aucune information disponible   |
| Tension de vapeur (Pa)  | Non mesuré  |
| Densité   | 0.6   |
| Densité de vapeur   | >1  |
| Vitesse d'évaporation (Ether = 1)   | Non mesuré  |
| % COV   | 47%   |

## 9.2. Autres informations

Extrait de DMSO par la méthode IP346 : Moins de 3 % en poids (composant d'huile minérale uniquement)

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur excessive et flamme nue.

### 10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants et acides forts.





## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

| Ingrédient  | Oral LD50, mg / kg                 | Cutané LD50, mg / kg               | Inhalation Vapeurs LC50, mg / L / 4 heures | Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures | Inhalation gaz CL50, ppm   |
|---|------------------------------------|------------------------------------|--|--|----------------------------|
| Monooléate de sorbitan, éthoxylé - (9005-65-6)                              | 58,860.00, Rat -<br>Catégorie: NA  | Pas de données disponibles         | Pas de données disponibles                 | Pas de données disponibles                                 | Pas de données disponibles |
| Distillats légers (pétrole), hydrotraités - (64742-47-8)                    | > 5,000.00, Rat -<br>Catégorie: NA | >2,000.00, Lapin -<br>Catégorie: 5 | Pas de données disponibles                 | Pas de données disponibles                                 | Pas de données disponibles |
| Distillats (pétrole), hydrotraités naphthéniques lourds ; Huile de base-non | > 5,000.00, Rat -                  | Pas de données                     | Pas de données                             | 5.70, Rat -  | Pas de données             |



Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:  
(FDS) 7/10/2024  
803 Chain & Cable Lube

| Ingrédient               | Oral LD50,<br>mg / kg | Cutané LD50,<br>mg / kg | Inhalation<br>Vapeurs LC50,<br>mg / L / 4<br>heures | Inhalation<br>poussières /<br>brouillard CL50,<br>mg / L / 4 heures | Inhalation<br>gaz CL50,<br>ppm |
|--------------------------|-----------------------|-------------------------|---|---|--------------------------------|
| spécifiée - (64742-52-5) | Catégorie: NA         | disponibles             | disponibles   | Catégorie: NA   | disponibles                    |

| Classification   | Catégorie | Description du danger |
|--|-----------|-----------------------|
| Toxicité Aiguë - Orale   | ---       | Non applicable        |
| Toxicité Aiguë - Cutanée   | ---       | Non applicable        |
| Toxicité Aiguë - Inhalation  | ---       | Non applicable        |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                     | ---       | Non applicable        |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                             | ---       | Non applicable        |
| Sensibilisation respiratoire   | ---       | Non applicable        |
| Sensibilisation cutanée  | ---       | Non applicable        |
| Mutagénicité sur les cellules germinales                                 | ---       | Non applicable        |
| Cancérogénicité  | ---       | Non applicable        |
| Toxicité pour la reproduction  | ---       | Non applicable        |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles –<br>exposition unique  | ---       | Non applicable        |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles –<br>exposition unique  | ---       | Non applicable        |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles –<br>exposition répétée | ---       | Non applicable        |
| Danger par aspiration  | ---       | Non applicable        |

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### 11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

## 12. Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

### Écotoxicité aquatique



Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:  
(FDS) 7/10/2024  
803 Chain & Cable Lube

| Ingrédient   | 96 hr LC50 poisson, mg/l      | 48 hr EC50 crustacés, mg/l | ErC50 algues, mg/l                    | 3hr IC50 bactéries mg / l | Biodégradabilité % |
|--|-------------------------------|----------------------------|---------------------------------------|---------------------------|--------------------|
| Monooléate de sorbitan, éthoxylé - (9005-65-6)   | >100.00, Fish                 | >10,000.00, Daphnia magna  | 58.94, Algae                          | 16.84                     | 61.00              |
| Distillats légers (pétrole), hydrotraités - (64742-47-8)   | 20.00, Oncorhynchus mykiss    | 1.40, Daphnia magna        | 8.30, Pseudokirchneriella subcapitata | ---                       | 58.60              |
| Distillats (pétrole), hydrotraités naphthéniques lourds ; Huile de base non spécifiée - (64742-52-5) | 5,000.00, Oncorhynchus mykiss | 1,000.00, Daphnia magna    | 1,000.00, Scenedesmus subspicatus     | ---                       | ---                |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

### 12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.



## 14. Informations relatives au transport

|  | ADR/RID   | IMO / IMDG<br>(transport maritime)                    | ICAO/IATA   |
|--|---|---|---|
| <b>14.1. Numéro ONU</b>                                | UN1950  | UN1950  | UN1950  |
| <b>14.2. Nom d'expédition<br/>des Nations unies</b>    | Aérosols, Limité<br>Quantité  | Aérosols, Limité<br>Quantité                          | Aérosols, Limité<br>Quantité                            |
| <b>14.3. Classe(s) de danger<br/>pour le transport</b> | <b>Classe de danger</b><br><b>DOT:2.1</b><br><b>Sous-classe:</b> Non applicable | <b>IMDG:2.1</b><br><b>Sous-classe:</b> Non applicable | <b>Classe:2.1</b><br><b>Sous-classe:</b> Non applicable |
| <b>14.4. Groupe d'emballage</b>                        | n'est pas applicable  | n'est pas applicable                                  | n'est pas applicable                                    |

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non;

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

N'est pas applicable

## 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation UE

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 modifiant les règlements UE 2015/830 et (CE) n ° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH).

#### Législation nationale

WGK Class:



Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:  
(FDS) 7/10/2024  
803 Chain & Cable Lube

**Ingrédient SVHC:**

**Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux :**

Distillats (pétrole), hydrotraités naphthéniques lourds ; Huile de base-non spécifiée  
(Utilisation restreinte. Voir l'article 28. (L))

Distillats légers (pétrole), hydrotraités (Utilisation restreinte. Voir l'article 3. (liquide))

Solvant Stoddard (Utilisation restreinte. Voir l'article 28. (P); Utilisation restreinte. Voir l'article 29. (P))

#### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en oeuvre.

### **16. Autres informations**

**Date de révision de la fiche signalétique**

7/10/2024

**Numéro de fiche signalétique**

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



**Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:**  
**(FDS) 7/10/2024**  
**803 Chain & Cable Lube**

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
ADR - International Carriage of Dangerous Goods by Road (Accord Dangereux Routier)  
CAS - Chemical Abstract Service  
CLP - Classification Labeling and Packaging  
DOT - Department of Transportation  
EC50 - European Commission  
EC50 - Half maximal effective concentration  
ErC50 - The concentration of test substance which results in a 50 percent reduction in growth rate (ErC50) relative to the control within 72hrs exposure.  
GHS - Globally Harmonized System  
IARC - International Agency for Research on Cancer  
IATA - International Civil Aviation Organization  
IC50 - The amount of a substance suspended in the air required to kills 50% of a test animals during a predetermined observation period.  
ICAO - International Civil Aviation Organization  
IMDG - International Maritime Dangerous Goods  
IMO - International Maritime Organization  
LC50 - Is the Lethal Concentration of a substance at which 50% of test animals die.  
LD50 - Is the Lethal Dose at which 50% of the animals will be expected to die.  
NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health  
NTP - National Toxicology Program  
OSHA - Occupational Safety and Health Administration  
PBT - Persistent, Bioaccumulative and Toxic Chemicals  
PEL - Permissible Exposure Limit  
REACH - Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals  
RID - Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail)  
STEL - Short Term Exposure Limit  
TWA - Time Weighted Average  
vPvB - Very Persistent and very Bio-accumulative  
WGK - Water Hazard Class

**Procédure utilisée pour obtenir la classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]**

| Classification   | Justification                  |
|--|--------------------------------|
| Aérosol inflammable, catégorie 1; H222   | Sur la base de données de test |
| H229   | Sur la base de données de test |
| Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des |                                |



**Fiche de données de sécurité Date de révision de la fiche signalétique:**  
**(FDS) 7/10/2024**  
**803 Chain & Cable Lube**

données considérées comme correctes. Cependant, aucune garantie ou garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute responsabilité pour tout effet nocif pouvant être causé par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, réglementations et ordonnances applicables en matière de santé et de sécurité.

**Fin de la FISPQ**